

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de photographie
<b>Herausgeber:</b>	Société des photographes suisses
<b>Band:</b>	1 (1889)
<b>Heft:</b>	1
<b>Register:</b>	Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique.

La Direction de la *Revue suisse de photographie* a adressé aux tenanciers des principaux Hôtels de la Suisse la circulaire suivante :

« Monsieur,

« Les touristes photographes qui parcourent la Suisse, ne trouvant guère dans les hôtels d'installation convenable pour leurs manipulations, transforment leur chambre à coucher en cabinet noir, s'éclairent d'une lanterne rouge et laissent trop souvent sur le parquet des traces indélébiles de leur passage. Aussi plusieurs hôtels ont-ils installé un laboratoire qui est mis à la disposition des touristes photographes. Cette installation est des plus simples. Elle se compose d'une petite pièce hermétiquement close à la lumière extérieure et dans laquelle on peut utiliser l'eau courante.

« En vue de faire connaître aux amateurs photographes le nom des hôtels pourvus de cabinets noirs, la **Revue suisse de photographie** compte publier le nom de ces hôtels. Le 1<sup>er</sup> numéro de la *Revue* paraîtra en Juillet et sera envoyé gratis à plus de 2,000 amateurs photographes de la Suisse et de l'Étranger.

« Nous venons vous demander, Monsieur, si vous nous autorisez à faire connaître le nom de votre hôtel comme pourvu d'un cabinet noir pour photographes. Cette annonce paraîtra mensuellement de juillet à décembre 1889 et coûtera 3 fr. en tout.

« En retour, la **Revue suisse de photographie**, journal national illustré, vous sera adressée gratis jusqu'à la fin de l'année.»

Voici le nom et l'adresse des Hôtels qui ont répondu à cette circulaire :

- Hôtel **Beau-Rivage**, direct<sup>r</sup> J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.
- » **d'Angleterre**, direct<sup>r</sup> M. C. Demmer, *Davos-Platz*, cant. des Grisons.
- » **Obwaldnerhof**, direct<sup>r</sup> M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.
- » **du Grand-St.-Bernard**, direct<sup>r</sup> M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.
- » **Roy**, direct<sup>r</sup> C.-L. Héritier, *Clarens*, canton de Vaud.
- » **des Alpes et Grand - Hôtel**, direct<sup>r</sup> M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.
- » **Grand-Hôtel de Vevey**, direct<sup>r</sup> M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.
- » **Pension du Panorama**, direct<sup>r</sup> M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.
- » **du Grand - Muveran**, direct<sup>r</sup> M. A. Petter Genillard, *Villars s/Ollon*, cant. de Vaud.
- » **Etablissement hydrothérapique**, direct<sup>r</sup> M. le Dr. Hegglin, *Schönbrunn*, cant. de Zoug.
- » **du Château de Laufen**, direct<sup>r</sup> M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

---

#### FAITS DIVERS

Nous rappelons que le Congrès international de photographie s'ouvrira le 6 août prochain au palais du Trocadéro. Voici le programme des questions proposées par le comité d'organisation :

- 1<sup>o</sup> Introduction dans la photographie d'une unité fixe de lumière.
- 2<sup>o</sup> Uniformité dans le mode de mesure de la longueur focale des objectifs.
- 3<sup>o</sup> Uniformité dans l'indication de l'effet photométrique des diaphragmes de l'objectif.
- 4<sup>o</sup> Uniformité dans le mode de mesure du temps d'admission de la lumière, réglé par les obturateurs.
- 5<sup>o</sup> Moyen uniforme et facile d'adapter les divers objectifs sur les diverses chambres noires.